



SITUATION EN RDC

Les inquiétudes du pape François

Le souverain pontife a réagi, le 21 janvier, à la dispersion violente des marches organisées en RDC par le Comité laïc de coordination à la suite des nouvelles inquiétantes qui lui sont parvenues. Il a exhorté les autorités congolaises à « éviter toute forme de violence et à chercher des solutions en faveur du bien-être » et les fidèles à prier pour le dialogue. Cet appel du pape est intervenu alors que sur le terrain un bilan provisoire des Nations unies sur la répression de la police a fait état de six morts et cinquante-sept blessés chez les civils ainsi que cent onze arrestations à Kinshasa et dans des grandes villes du pays. Du côté de la police nationale congolaise qui a promis l'ouverture d'une enquête pour en établir les responsabilités, on a fait état de deux morts et de neuf policiers blessés.

Page 3



Le pape François exprime ses inquiétudes après les manifestations dominicales en RDC (John Wessels/AFP)

VODACOM LIGUE 1

Renaissance bute sur Rangers et Mazembe bat JS Bazano



Vue d'un match du FC Renaissance du Congo au stade Tata-Raphaël de Kinshasa

Au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, le FC Renaissance du Congo n'a pas réussi à battre l'AC Rangers dans le cadre de la 11e journée de la zone de développement ouest. Zéro but partout, c'est le score définitif de cette rencontre qui ne fait pas

les affaires des Renais qui ont besoin de points. C'est le troisième match nul du FC Renaissance du Congo depuis le début du championnat.

Dans la zone centre sud, le TP Mazembe a surclassé, au stade Frédéric-Kibassa de Lu-

bumbashi, la formation de Jeunesse sportive Bazano par deux buts à zéro, dans le cadre de la 15e journée. Ben Malango, buteur au cours de cette partie, a inscrit son onzième but dans cette phase de groupes.

Page 2

EST DE LA RDC

Situation
toujours
préoccupante
à Beni

Au terme des combats qui ont eu lieu le 19 janvier à Nyaleke, l'armée congolaise aurait subi des lourdes pertes. Au total, trois corps ont été conduits à la morgue de la ville de Beni et une douzaine de soldats blessés auraient été vus à Oïcha, cité située à 20 km de Beni. Des sources militaires ont fait état des combats intenses et meurtriers depuis la reprise des attaques par les ADF en fin de semaine. Cette situation est observée au lendemain de la contre-attaque lancée par les forces armées de la RDC contre les présumés ADF. D'aucuns s'interrogent sur les véritables objectifs de ces attaques qui se sont multipliées depuis le mois de décembre dernier.

CLASSEMENT FIFA

La RDC à la 43^e place mondiale et 5^e en Afrique

La RDC a perdu quatre places au classement Fifa de janvier. Le pays de l'unique ballon d'or africain Bwanga Tshimen (1973) a quitté la 39^e position de décembre 2017 pour se retrouver à la 43^e au terme de l'actualisation de ce classement, le 18 janvier. En Afrique, la RDC se retrouve à la 5^e position, derrière la Tunisie qui détrône le Sénégal, l'Égypte et le Maroc. Et l'on apprend qu'un match amical important pointe à l'horizon pour les Léopards de la RDC qui ont de peu loupé la qualification pour la Coupe du monde de juin et juillet en Russie.



Les Léopards de la RDC (photo radiookapi.net)

Les fauves RD-congolais s'opposeront, le 23 mai, à Abuja, aux Aigles verts du Nigeria, l'un des cinq qualifiés africains pour le Mondial russe. Ce sera une occasion pour le sélectionneur Florent Ibenge de jauger une fois de plus les Léopards qui sont maintenant en course pour la qualification à la Coupe d'Afrique des nations prévue au Cameroun pour 2019.

Le classement Fifa de janvier donne sa place d'or à l'Allemagne qui est première sur le plan mondial. Le prochain classement sera publié le 15 février.

Martin Engimo

VODACOM LIGUE 1

Renaissance bute sur Rangers, Mazembe bat JS Groupe Bazano

Les Renais devraient s'imposer face aux joueurs d'AC Rangers afin de se relancer tant bien que mal dans la zone de développement ouest après avoir perdu des points par forfait et lors du dernier match (résultat d'égalité) contre Dragons/Bilima. À la fin, ils n'ont pu mieux faire qu'un troisième match nul de zéro but partout. À Lubumbashi, le TP Mazembe qui règne en maître dans la zone de développement centre sud a battu sans forcer la formation de Jeunesse sportive Groupe Bazano.



Vue d'un match du FC Renaissance du Congo au stade Tata-Raphaël de Kinshasa

Les rencontres de la 23^e édition du championnat national de football débaptisée Vodacom Ligue 1 se sont jouées, le 21 janvier, dans deux zones de développement sous tension, relative à la marche pacifique mais interdite initiée par le Comité laïc de coordination de l'Église catholique. Au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, le FC Renaissance du Congo n'a pas réussi à battre l'AC Rangers dans le cadre de la 11^e journée de la zone de développement ouest. Zéro but partout, c'est le score définitif de cette rencontre qui ne fait pas les affaires des Renais qui ont besoin de points après le retrait de neuf points. C'est le troisième match nul du FC Renaissance du Congo depuis le début du championnat.

Notons que le 19 janvier, dans cette zone ouest, le Daring Club Motema Pembe (DCMP), leader avec désormais vingt-neuf points, s'est largement imposé face au Racing Club de Kinshasa (RCK) par trois buts à zéro. Francis Kazadi Kasengu à la 22^e mn, Lutumba Makanza à la 55^e et le latéral droit Mukoko Amale à la 88^e mn ont été les trois buteurs des Immaculés de Kinshasa qui confortent leur première place dans cette zone de développement.

Dans la zone centre sud, le TP Mazembe a surclassé, au stade Frédéric-Kibassa de Lubumbashi, la formation de Jeunesse sportive Bazano par deux buts à zéro, dans le cadre de la 15^e journée. Ben Malango, buteur au cours de cette partie, a inscrit son onzième but dans cette phase de groupes. Il est du reste le meilleur artilleur des trois zones de développement. Le FC Saint Éloi Lupopo de Lubumbashi, de son côté, a dominé l'US Tshinkunku de Kananga par deux buts à un. L'on note aussi la victoire de Sanga Balende de Mbuji-Mayi sur la formation d'Ecofoot Katumbi de Lubumbashi par deux buts à zéro, et le succès d'Océan Pacifique, un autre club de Mbuji-Mayi, face à Lubumbashi Sport par un but à zéro. Sur ce site, Mazembe est premier avec quatorze points, suivi de Lupopo qui compte treize points. Dans la zone de développement est, le match entre CS Makiso de Kisangani dans la province de Tshopo et l'AS Maniema Union de Kindu (leader dans cette zone de développement), prévu pour le 21 janvier, a été reporté au 22 janvier.

Martin Engimo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :
Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions :
Clotilde Ibara
Secrétaire des rédactions adjoint :
Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Engimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi
Chef de section électricité et froid :
Siméon Ntsayouolo
Chef de section transport: Jean Bruno Ndokagnia
Assistante : Sylvia Addhas
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Le pape inquiet après un nouveau dimanche sanglant avec six morts

Le pape François s'est inquiété, le 21 janvier, d'un nouvel épisode sanglant dans la crise politique en République démocratique du Congo (RDC), où la dispersion violente de marches contre le pouvoir a fait au moins six morts d'après un bilan provisoire des Nations unies.

«Aujourd'hui, des nouvelles très inquiétantes me parviennent de la République démocratique du Congo. Prions pour le Congo», a déclaré le souverain pontife depuis Lima, en référence à la répression des marches interdites lancées par un collectif catholique contre le maintien au pouvoir du président Joseph Kabila. «Je demande aux autorités, aux responsables et à tous dans ce pays bien-aimé qu'ils mettent en œuvre tous leurs efforts pour éviter toute forme de violence et chercher des solutions en faveur du bien commun», a ajouté le pape François.

La contestation du régime du président Kabila est incarnée par un proche du pape, le cardinal et archevêque de Kinshasa, Laurent Monsengwo.

Dimanche soir alors que le calme était revenu, la Mission des Nations unies au Congo (Monusco) avançait un bilan provisoire de six morts à Kinshasa, avec des «allégations d'autres victimes», selon sa porte-parole.

La Monusco a estimé que l'usage de la force avait été disproportionnée, avec des tirs de lacrymogènes mais aussi de balles réelles, parfois en rafales, selon les témoins de la mort d'une jeune



Le pape François exprime ses inquiétudes après les manifestations dominicales en RDC (John Wessels/AFP)

femme.

Des observateurs des Nations unies déployés sur le terrain ont eux-mêmes été «menacés et molestés» à Kinshasa, selon la porte-parole de la Monusco, qui les avait déployés pour instruire «d'éventuelles violations des droits de l'homme».

Les Nations unies font aussi état de cinquante-sept blessés chez les civils et cent onze arrestations à Kinshasa et dans les autres grandes villes (Goma, Beni, Kinsangani, Lubumbashi).

«Que les médiocres dégagent»

De leur côté, les autorités congolaises parlent de deux morts à Kinshasa et de neuf policiers blessés, dont deux grièvement, selon le bilan du porte-parole de

la police nationale.

Une des victimes a été tuée d'un tir à bout portant par un policier, qui a été arrêté et déferé devant la justice, a affirmé à l'AFP une source proche de la présidence.

Le 31 décembre 2017, six personnes avaient été tuées dont cinq à Kinshasa lors de la dispersion d'une marche similaire, d'après les Nations unies et la nonciature apostolique, aucune d'après les autorités congolaises. A Kinshasa, une jeune femme de 24 ans est décédée après un tir en rafales à l'entrée de l'église Saint-François-de-Salles dans la commune de Kintambo.

Le décès a été confirmé à l'AFP par le père de la jeune fille, qui dit être officier de police. Il s'agit également du deuxième décès

reconnu par les autorités, avec l'homme tué à bout portant.

Les autorités congolaises avaient une nouvelle fois interdit ces marches à l'appel du «comité laïc de coordination», qui a le soutien de l'épiscopat et de la nonciature (l'ambassade du Vatican).

Les organisateurs demandent au président Kabila, dont le dernier mandat a pris fin en décembre 2016, de s'engager publiquement à quitter le pouvoir. La prochaine élection présidentielle n'est pas prévue avant le 23 décembre.

Depuis les répressions du 31 décembre, l'Église catholique avait durci le ton contre le régime de Joseph Kabila, au pouvoir depuis l'assassinat de son père en 2001. Le cardinal et archevêque de Kinshasa avait dénoncé entre les

deux marches la «barbarie» de la répression et demandé à ce «que les médiocres dégagent».

Sur le terrain, les marcheurs de dimanche se sont montrés plus déterminés face aux policiers armés que le 31 décembre, selon des journalistes de l'AFP.

Dans le centre de Kinshasa après la messe, plusieurs centaines de personnes avec des rameaux et des bibles ont marché sur deux kilomètres entre la paroisse Christ-Roi vers la place Victoire avant de se heurter aux forces de l'ordre.

«Maman Marie vient sauver le pays»

Ils portaient des crucifix et des chapelets et chantaient en lingala «Maman Marie, viens sauver le pays». Des curés et un des leaders de l'opposition, Vital Kamerhe, avaient pris la tête du cortège. D'abord inactive, la police a tiré des gaz lacrymogènes, auxquels les manifestants ont répondu par des jets de pierre, a constaté un journaliste de l'AFP.

Dans les provinces, onze personnes ont été blessées à Kinsangani (nord-est), selon la Monusco. Dans cette ville, des marches ont tenté de se reconstituer après leur dispersion, selon un correspondant de l'AFP. La RDC interdit toute manifestation depuis les journées sanglantes de septembre 2016, qui avaient fait des dizaines de morts parmi les manifestants réclamant le départ de Joseph Kabila d'ici à la fin de l'année.

D'après AFP

SANTÉ

Le ministre Oly Ilunga boucle sa mission dans la province de l'Équateur

Après avoir palpé du doigt les réalités sur le terrain et discuter avec les différents partenaires techniques et financiers ainsi que les différents acteurs du secteur, le ministre de la Santé publique a fait quelques recommandations en vue de l'amélioration de la qualité des soins administrés et l'accès de la population à ces soins.

Le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga, vient d'effectuer un séjour de travail de quatre jours à Mbandaka, chef-lieu de la province de l'Équateur, du 17 au 20 janvier. Une mission qui lui a permis de discuter avec tous les responsables du Projet de développement du secteur de santé (PDSS) ainsi qu'avec d'autres partenaires techniques et financiers dont Sanru, Gavi et l'Unicef. Le ministre Oly Ilunga a profité également de ce déplacement pour faire le suivi de certains projets en cours dans cette province. «La santé constitue un secteur sensible, d'où il faudrait de contacts permanents afin de résoudre certains problèmes inhérents à ce dernier», a expliqué le ministre, à sa descente d'avion à Mbandaka. Cette visite de travail soutenue par la Banque mondiale, dans le cadre du PDSS, a visé le renforcement de la qua-



Le ministre Oly Ilunga expliquant le mobile de sa mission à sa descente d'avion à Mbandaka/Photo Albert

lité des soins administrés à la population et l'amélioration de l'accès aux soins de santé de tous. L'autre volet de cette mission a été de discuter de tous les problèmes liés au secteur de la santé publique dans la province de l'Équateur.

Pour le coordonnateur de la direction des Études et planification du ministère de la Santé publique, Alain Mboiko Iyeti, le ministre est rentré très satisfait, en constatant l'effectivité du travail sur le terrain, malgré les conditions difficiles. Cette mission, a-t-il fait observer, a aussi permis d'identifier des défis à relever, notamment en matière d'infrastructures et équipements, de déploiement et de motivation des ressources humaines ainsi

que de la distribution des médicaments de qualité.

Améliorer la qualité des soins

Face aux réalités constatées sur le terrain, le ministre Oly Ilunga a formulé certaines recommandations. Il a notamment appelé les acteurs à redoubler d'ardeur dans le travail pour l'amélioration de la qualité des soins, à la vigueur dans la mise en œuvre des interventions, à assurer le monitoring continu, à poursuivre les performances, etc.

De son côté, le ministre provincial chargé de la Santé, le Dr Jean-Clément Bompemo Nkema, a noté que la visite du ministre Oly Ilunga à Mbandaka a permis de faire un état des lieux du secteur en vue de chercher des solutions aux différents problèmes et de relever les défis pour répondre aux besoins de la population dans le cadre de la santé. Notant que le secteur de la santé est passé de financement classique au financement fondé sur la performance, le Jean-Clément Bompemo Nkema a appelé les médecins œuvrant dans la province de l'Équateur à revenir à l'éthique et à la déontologie professionnelle pour mieux faire leur travail.

Lucien Dianzenza

LIBERIA

George Weah investi président

La légende du football George Weah est officiellement devenue président du Liberia, le 22 janvier, en prêtant serment devant des milliers de partisans en liesse et de chefs d'Etat africains, première passation de pouvoirs entre deux présidents élus dans ce pays depuis 1944.

La cérémonie a eu lieu dans le stade Samuel-Kanyon-Doe, une enceinte de trente-cinq mille places bondée en périphérie de la capitale. Lors de celle-ci, le drapeau libérien a été abaissé puis hissé pour marquer la transition avec la présidente sortante, Ellen Johnson Sirleaf, 79 ans, première femme élue chef d'Etat en Afrique en 2005, face à George Weah.

Le nouveau chef de l'Etat, vêtu d'une tunique blanche, a prêté serment devant le président de la Cour suprême, Francis Korkpor. Une cérémonie qui s'est déroulée en présence des chefs d'Etat congolais, Denis Sassou N'Gusso; sénégalais, Macky Sall; gabonais, Ali Bongo; sierra-léonais, Ernest Bai Koroma; togolais, Faure Ngassingbé; de la vice-présidente gambienne, Fatoumata



L'ancienne star du football africain et mondial a prêté serment devant ses pairs, dont le président Denis Sassou N'Gusso et son homologue togolais Faure Ngassingbé (Issouf Sanogo/AFP)

Tambajang; et du footballeur vedette camerounais, Samuel Eto'o. «J'ai passé beaucoup d'années de ma vie dans des stades, mais le sentiment que j'éprouve aujourd'hui est incomparable», a déclaré, entre les rugissements de la foule enthousiaste, l'ancien attaquant de Monaco, du Paris SG et du Milan AC, 51 ans, seul Africain à avoir remporté le Ballon d'or, en 1995.

«Unis, nous sommes certains de réussir en tant que nation. Divisés, nous sommes certains d'échouer», a ajouté George Weah, qui est seulement, après Samuel Doe (1980-1990), le deuxième président de la plus ancienne république d'Afrique à ne pas appartenir à l'élite «américano-libérienne» descendant d'esclaves affranchis qui y domine la vie politique depuis

cent soixante-dix ans. Accompagné de son épouse Clar et de ses enfants, le nouveau chef de l'Etat a placé son mandat sous le signe de la lutte contre la corruption. «Nous devons y mettre fin. Nos fonctionnaires doivent avoir un salaire décent», a-t-il dit. George Weah a également lancé un appel au secteur privé, en assurant que «le Liberia est ouvert aux affaires».

Mme Sirleaf, qui ne pouvait plus se représenter après deux mandats, quitte le pouvoir en ayant réussi à maintenir la paix dans ce pays d'Afrique de l'ouest ravagé par de terribles guerres civiles qui ont fait quelque deux cent cinquante mille morts entre 1989 et 2003. Mais son bilan économique et social est moins brillant et l'extrême pauvreté reste répandue dans le pays. Son dernier acte à la tête de l'Etat aura été la signature, le soir du 18 janvier, d'un décret contre les violences faites aux femmes, incluant une interdiction de l'excision, un texte retoqué par l'Assemblée nationale pour ne pas s'attirer les foudres de l'électorat le plus conservateur.

L'influente sénatrice Jewel Howard-Taylor, élue vice-présidente et ex-épouse de l'ancien chef de guerre et président Charles Taylor (1997-2003), a également prêté serment.

Facile vainqueur du second tour face au vice-président sortant Joseph Boakai, le 26 décembre, George Weah avait été battu lors de l'élection présidentielle de 2005, avant d'être élu sénateur en 2014.

AFP

SANTÉ SEXUELLE

Les jeunes invités à adopter des attitudes responsables

L'Unesco a publié, le week-end dernier, un rapport portant sur les principes directeurs internationaux, dans l'idée d'encourager la mise en œuvre des principes d'une éducation sexuelle de qualité pour promouvoir le bien-être, la bonne santé, le respect des droits humains et l'égalité des genres.

La publication qui intervient dix ans après la première édition suggère aux jeunes des attitudes responsables et productives. Ceci, en adoptant des comportements plus responsables en matière de sexualité.

Selon la directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay, ces principes directeurs internationaux «s'appuient sur les dernières données scientifiques et réaffirment la place de l'éducation sexuelle, notamment dans le cadre des droits humains et de l'égalité des genres». Et d'ajouter: «Ils encouragent un apprentissage en matière de la sexualité et des relations pour qu'il soit positif et fondé sur l'intérêt supérieur des jeunes. En décrivant les composantes des programmes d'éducation sexuelle qui ont fait leur preuve, les principes directeurs permettent aux pouvoirs publics d'élaborer des programmes qui auront un impact positif sur la santé et le bien-être des jeunes». Audrey Azoulay a insisté sur le fait que la publication de ces principes est conçue pour aider les responsables et animateurs des politiques de l'éducation dans tous les pays à élaborer et à mettre en place des programmes d'éducation sexuelle pertinents et adaptés pour les élèves âgés de 5 à 18 ans et plus.

Fondée sur un examen de l'état actuel de l'éducation sexuelle à travers le monde

et s'inspirant des meilleures pratiques dans le monde, la publication constitue, selon l'Unesco, un élément essentiel dans la lutte contre l'abandon scolaire des filles à l'adolescence en raison des mariages précoces ou forcés, de grossesses hâtives et de problèmes de santé sexuelle et reproductive.

«Ces principes sont importants, car dans certaines régions du monde, deux filles sur trois s'inquiètent de ce qu'il leur arrive lorsqu'elles ont eu leurs règles pour la première fois, des complications liées à la grossesse et aux accouchements qui représentent la deuxième cause de décès chez les filles de 15 à 19 ans», a déclaré la responsable de l'Unesco, tout en mettant en garde les jeunes, afin qu'ils n'augmentent pas l'activité sexuelle, les comportements sexuels à risque, les taux

d'infections sexuellement transmissibles (IST), dont le VIH.

En outre, le rapport démontre que les programmes, uniquement axés sur l'abstinence, ne parviennent pas à prévenir l'initiation sexuelle précoce, à réduire la fréquence des rapports sexuels ou le nombre de partenaires chez les jeunes. Les Etats doivent contribuer à l'éducation sexuelle saine et reproductive des jeunes.

Pointant du doigt certains pays qui, parfois négligent cet aspect de l'éducation, le rapport reconnaît également la nécessité pour les Etats du monde entier d'offrir une éducation sexuelle complète et de qualité auprès des jeunes. Cela pour offrir un accès à des informations et des conseils sur le passage de l'enfance à l'âge adulte et sur les difficultés d'ordre physique, social et émotionnel

auxquelles ils sont confrontés.

«Pour relever les défis posés par les questions de santé sexuelle et reproductive, qui sont particulièrement complexes durant la puberté comme l'accès à la contraception, la grossesse précoce, la violence fondée sur le genre, les IST et le VIH/sida, nous devrions sensibiliser les jeunes à la prévention et la transmission du VIH compte tenu du fait que, dans le monde, seuls 34 % d'entre eux font preuve de connaissances précises dans ce domaine», a conclu Audrey Azoulay. Signalons que ce rapport a été produit en étroite collaboration avec Onusida, le Fonds des Nations unies pour la population, le Fonds des Nations unies pour l'enfance, ONU-Femmes et l'Organisation mondiale de la santé.

Rock Ngassakys

CRISE MIGRATOIRE

Plus de 300 migrants récupérés au large des côtes libyennes

L'action a été menée par Eunavfor Med, ces derniers jours. Les opérations de sauvetage se sont multipliées en méditerranée centrale, où la pression de migrants et réfugiés fuyant l'Afrique ne semble pas se relâcher malgré l'hiver.

Trois navires placés sous le commandement européen, la frégate lance-missiles espagnole Santa María (F-81), la frégate légère furtive Aconit (F-713) et le navire britannique hydrographique Echo (H-87), ont été associés dans huit opérations de sauvetage,

sous la direction du Centre italien de coordination du sauvetage maritime (MRCC), a-t-on appris du quartier général de l'opération Sophia (alias Eunavfor Med).

En l'air, deux avions de patrouille maritime espagnol et luxembourgeois ainsi qu'un hélicoptère espagnol assureraient la veille, permettant de détecter les bateaux en détresse et de guider précisément leurs collègues au raz de l'eau. Ainsi, depuis le début de l'opération Sophia, en juin 2015, les équipages de l'Union européenne auront

sauvé plus de quarante-trois mille deux cents personnes en détresse en mer.

Rien que la semaine dernière, ce sont mille quatre cents migrants qui ont été sauvés par les gardes-côtes italiens, lors de onze opérations de sauvetage en Méditerranée centrale. L'une des plus grosses opérations consistait à secourir une barge contenant plus de quatre cents personnes entassées dans des conditions précaires, la barge pouvant s'effondrer à tout moment.

La garde côtière libyenne a, de son côté, signalé avoir sau-

vé trois cent cinquante-deux migrants répartis dans trois canots pneumatiques. Depuis début janvier, la garde côtière libyenne affirme avoir procédé à au moins cinq autres interventions : le 7 janvier au large de Garabulli, à l'est de Tripoli (deux cent quatre-vingt-dix migrants sauvés, deux morts). Le 8 janvier, au large de Garabulli (cent trente-cinq migrants, dont cinq enfants et quarante-neuf femmes, dont dix dans un état délicat). Le 9 janvier, la garde côtière libyenne est venue au secours de trois bateaux en difficulté,

réussissant à sauver un total de trois-cents personnes, mais un navire a coulé, causant la disparition d'environ une centaine de personnes.

À en croire les estimations de l'Organisation internationale pour les migrations, pour la première quinzaine de 2018, mille neuf cent seize migrants sont arrivés en Europe par mer, tandis que les décès en méditerranée se sont élevés à cent quatre-vingt-quatorze au cours de la même période. Soit un taux de 10% (largement supérieur à ce qui est observé d'habitude, 2-3%).

Noël Ndong

HOMMAGE À NZONGO SOUL

Les artistes esquissent les paroles de la « Musicosophie »

Dix jours après le décès de l'artiste congolais, la culture a pris le dessus lors de la soirée spéciale Nzongo Soul au restaurant «la Jungle» à Paris.



Hommage des artistes à la «Jungle» Crédit photo : Fredy Mizelet by Flam

Encore accablé, Georges Happy, tenancier du restaurant «la Jungle», a reçu les artistes, journalistes et amis en présence de Diana, la compagne de Nzongo Soul, et de leur fils Nelson, le 21 janvier. « Cet espace de liberté et d'échange, Nzongo Soul le fréquentait assidûment, au rythme d'une fois par semaine : c'était son lieu de prestations », a confié l'ami de longue date, Georges Happy. « Ce soir, a prévenu Laurent Luxain, un des guitaristes d'accompagnement de Soul, personne n'aura ni la qualité vocale, ni le sens de la tenue de séance de la palabre en lesquels excellait Nzongo. Nous aurons juste le temps

d'étancher notre peine et de repartir d'ici nourris de la parole de l'autre ».

« Se nourrir de la parole de l'autre » constitue, selon Benjamin Chaumont, un des adeptes de la « Musicosophie », la sève de la force de frappe de l'artiste qui portait en lui le « Nzo », traduire, « maison » et « Ngo », « panthère ».

La soirée, débutée à 17 h par la diffusion de clips de l'artiste disparu, a connu au fur et à mesure l'affluence des personnalités qui ont répondu à l'invitation. Parmi celles-ci, Jean-Jacques Yhombi, Jackson Babingui, Patrick Mundelé, Ebalé, Jean-Aimé Dibakana, Cyriaque Bassoka, Nathalie Schermann, Ella

Kinzonzi, Jeannine Meslien, Dominique Mboukou ou Didier Lauret, celui qui s'occupe de rapatrier Nzongo Soul au Congo, le 31 janvier.

« Nzongo Soul a fermé la porte de la vie sur terre », a confié un de ses musiciens. Et de préciser « mais le connaissant, il en a ouvert une nouvelle, celle qui le conduit vers un monde différent, assuré que sa vie ici bas se poursuit par les autres. La preuve ? Ce soir, nous sommes tous réunis pour lui, autour de ses œuvres ».

En chœur, l'assistance a repris des chansons tout au long de la soirée : *Bungaya*, *Noir et Blanc* ou *Kusaandibo*.

Marie Alfred Ngoma

PRIX DU PREMIER ROMAN SYLVAIN-BEMBA

Jussy Kiyindou, lauréat de la 1^{re} édition

Le jury de l'évènement a désigné le Congolais Jussy Kiyindou pour son œuvre intitulée *Quand tombent les lumières du crépuscule*, parue aux éditions Présence Africaine.

Initié en juillet de l'année dernière par l'association Le Quai de la Culture, présidée par Larios Mavoungou, le Prix du premier roman Sylvain Bemba est un concours ouvert à des jeunes écrivains congolais, âgés de 16 à 30 ans au moment de

la publication, entre le 1^{er} janvier 2016 et le 30 juillet 2017, de leur premier roman, quel que soit leur lieu de résidence. Ce prix est doté d'une somme de 656 000 FCFA (1 000 euros).

Le 15 janvier, Jussy Kiyindou, après délibération du jury statuant sur quatre ouvrages, avait recueilli le plus de suffrage pour son roman : *Quand tombent les lumières du crépuscule*,

une autofiction où le lecteur pris au piège de l'écrivain tente de démêler le vrai du faux.

Le jury était présidé par Guy Menga et composé de : Marie-Léontine Tsibinda, Boniface Mongo-Mboussa, Huguette Nganga Massanga, Clémentine Mansiantima, Noël Ramata Ko-

dia et Alphonse Chardin N'Kala. Jussy Kiyindou est né à Brazzaville (Congo) en 1989. Il arrive en France à 11 ans. Élève perturbateur, il se passionne pour les aventures d'Harry Potter, prend magiquement goût à la lecture et à l'Heroic Fantasy. Très vite, au plaisir de lire s'ajoute son grand penchant pour la scène. Après des études de lettres et de théâtre à la Sorbonne, il poursuit son itinérance et cristallise son désir d'écrire. Par le Prix Sylvain



Visuel du premier roman de Jussy Kiyindou, lauréat du Prix Sylvain Bemba

Bemba, Le Quai de la Culture, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, a réalisé une de ses obligations statutaires, à savoir la solidarité culturelle ayant pour objet la promotion de la culture.

M.A.N.

COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE

Angela Merkel et Emmanuel Macron appellent au «renouveau» du Traité de l'Élysée

A l'occasion de la célébration du 55e anniversaire de l'accord historique entre la France et l'Allemagne, la chancelière allemande et le président français réaffirment leur détermination à approfondir encore la relation entre les deux pays, conformément à l'esprit fondateur de coopération concrète et de rapprochement des citoyens.

Les deux personnalités sont convenues, lors de leur réunion du 19 janvier à Paris, «d'élaborer au cours de cette année un nouveau Traité de l'Élysée», afin d'«approfondir l'intégration» des deux économies et de «renforcer les liens» entre les deux pays.

Les deux dirigeants ont salué la décision des deux parlements de célébrer cet anniversaire en approuvant, le 22 janvier, une résolution commune traçant des perspectives pour un nouveau traité, et renforçant la coopération entre les assemblées.

Le 22 janvier 1963, «Charles de Gaulle et Konrad Adenauer signaient le Traité sur la coopération franco-allemande (Traité de l'Élysée). «Depuis lors, l'amitié franco-allemande est un pilier de l'intégration européenne. La France et l'Allemagne sont l'une pour l'autre des partenaires politiques majeurs et des voisins de confiance», ont-ils conjointement déclaré, deux jours après leur rencontre à l'Élysée, au travers d'un texte et d'une vidéo diffusés sur Twitter, Facebook et Youtube.

Noël Ndong



Angela Merkel et Emmanuel Macron lors de leur longue conférence de presse commune à Bruxelles/DR

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

Coup d'envoi le 27 janvier à Kintélé

Le stade de l'Unité abritera les deux premières rencontres de la phase aller : Saint-Michel de Ouenzé (SMO)-Etoile du Congo et Diabes noirs-Patronage.

Le week-end prochain, le trophée détenu par l'AC Léopards de Dolisie, champion en titre, sera remis en jeu. Cent vingt matchs pour la phase aller, seize équipes engagées à cette course de succession aux Fauves du Niari sur la première marche du podium. Saint-Michel de Ouenzé, dont le président Guy Noël Ngoya a rendu le tablier il y a quelques jours, sera aux prises avec Etoile du Congo qui a remanié son effectif à 80%, à en croire son entraîneur, Roger Nianga, du fait des départs. Meilleure défense la saison écoulée, le club stellien est en recomposition. La deuxième rencontre de samedi opposera Diabes noirs, reconquis par le général Jean François Ndengué, à Patronage Sainte-Anne. La première journée se poursuivra le 28 janvier, au stade Alphonse-Masamba-Débat cette fois-ci. La Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP) va se mesurer à la Jeunesse sportive de Talangai (JST). Cara s'expliquera avec Inter club. À Pointe-Noire,



Photo : Une phase de jeu d'une rencontre de la saison dernière. Crédit photo Adiac

Nico-Nicoyé recevra FC Kondzo et V. Club en découdra avec La Mancha dans un duel 100% ponténégrin. AS Cheminots effectuera le déplacement de Dolisie pour affronter AC Léopards. AS Otoho attendra de pied ferme l'équipe de Tongo FC au stade d'Owando pour boucler la première journée.

2^e journée : 31/1/2018

V. Club-FC Kondzo
AS Cheminots-La Mancha
JST-Diabes noirs
AC Léopards-JSP
AS Otoho-Inter club
1^{er}/2/2018
Patronage-SMO
Cara-Tongo FC
Nico-Nicoyé-Etoile du Congo

3^e journée : 3/2/2018

JST-Inter club
FC Kondzo-La Mancha
4/2/2018
Tongo FC-AS Cheminots
SMO-Diabes noirs
Nico-Nicoyé-JSP
V. club-Etoile du Congo
AC Léopards-Cara
AS Otoho-Patronage
Le calendrier de cette phase aller, pulié par la Fédération congolaise de

football, est susceptible de modifications. Il y aura sans nul doute des matchs qui coïncideront avec le calendrier des compétitions africaines de clubs. Les équipes congolaises engagées pourraient à ce moment demander le report de leurs matchs du championnat national.

Rominique Makaya

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET

NUMÉRIQUE

SÉRIGRAPHIE

PELLICULAGE

DOS CARRÉ COLLÉ

CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux

PRESSE

- Quotidiens
- Hebdomadaires
- Mensuels
- Numéros spéciaux...



Chemises à rabat



Magazines



Cartes de visite



Dépliants



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

OFFSET

- Chemises à rabat
- Magazines
- Livres
- Dépliants
- Documents administratifs
- Calendriers
- Flyers
- Affiches
- Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

YVES CASTANOU

« Notre volonté d'assainir les secteurs régulés est restée constante »

Entre opérations de démantèlement de réseaux téléphoniques frauduleux et le lancement d'une campagne de sensibilisation à l'identification des abonnés de la téléphonie mobile, l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) a pris les devants l'année dernière. Dans le cadre de la poursuite de ses missions régaliennes, son directeur général, Yves Castanou, annonce que le régulateur restera « vigilant » et rassure toutefois les opérateurs, consommateurs et l'Etat du maintien de ce cap afin de protéger les intérêts des différentes parties prenantes.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.). Monsieur le directeur général, l'ARPCE a procédé, l'année dernière, à une opération de démantèlement des activités jugées frauduleuses dans le trafic téléphonique tant à Brazzaville qu'à Pointe-Noire. Quels en sont les résultats ?

Yves Castanou (Y.C.): Je voudrais simplement rappeler que le démantèlement des réseaux frauduleux s'inscrit dans le cadre de nos missions régaliennes relatives à la régulation des communications électroniques. Notre volonté d'assainir les secteurs régulés, à savoir les postes et les communications électroniques, est restée constante depuis notre prise de fonction à la tête de cette institution publique. La fraude téléphonique, il faut le souligner, occasionne des pertes énormes de revenus qui se chiffrent en des millions de francs CFA car les minutes des appels qui transitent par ces réseaux frauduleux échappent aux opérateurs téléphoniques et aussi à l'Etat qui ne peut pas collecter, dans ce cas, les taxes qui lui reviennent de droit. C'est pourquoi, le régulateur a investi des moyens colossaux pour acquérir du matériel qui lui permette de localiser, avec une nette précision, un réseau frauduleux où qu'il se trouve sur le territoire national. Les résultats immédiats de ces actions, c'est donc la protection des intérêts des opérateurs, de l'Etat et des consommateurs qui peuvent continuer à jouir des retombées d'un secteur assaini et viable. Il est vrai, l'année 2017 a vu se multiplier ce genre de délits ; une demi-douzaine de réseaux animés par des Congolais et/ou des étrangers, a été démantelée. Dans ces opérations, l'assistance des services de police et de gendarmerie, que je tiens à saluer, nous est d'une grande utilité. C'est pourquoi, j'aimerais rassurer les opérateurs, les consommateurs et l'Etat que le régulateur reste vigilant.

L.D.B. Les consommateurs assistent depuis peu à une nouvelle arnaque. Les Wangiri, qu'en est-il ? Comment l'ARPCE entend y faire face ?

Y.C.: C'est une arnaque téléphonique de plus en plus répandue dans le

monde. Son nom, Wangiri, signifie « sonnerie » en japonais. Sur internet, elle est également connue sous le nom de Spam Vocal, arnaque de l'appel en absence ou Ping call. En effet, vous recevez un appel qui se coupe après la première ou la deuxième sonnerie. L'écran de votre portable affiche un appel manqué avec un numéro de téléphone international inconnu. En rappelant ledit numéro, vous vous connectez à un numéro surtaxé et donc vous courez le risque de perdre vos crédits téléphoniques. Face à la montée en puissance de ce type de fraudes, l'ARPCE, de concert avec les opérateurs, exploite deux pistes pour réduire sa nuisance : d'une part, la sensibilisation des usagers des services des communications électroniques et, de l'autre, les numéros internationaux signalés sont systématiquement bloqués par les opérateurs. Nous encourageons donc tous ceux qui sont victimes de ce phénomène à signaler ces numéros internationaux auprès des services-clients des opérateurs ou d'appeler le 5050, le Centre d'écoute des consommateurs de l'appel. Ces appels sont gratuits.

L.D.B. Le 30 novembre 2017, vous avez lancé une nouvelle campagne nationale d'identification des abonnés de la téléphonie mobile, après celle de 2011. Qu'est ce qui a motivé l'ARPCE à aller dans cette opération alors que plus de 90% des abonnés avaient été déjà identifiés ?

Y.C.: Ce n'est pas une nouvelle campagne d'identification que nous venons de lancer à la fois à Brazzaville et à Pointe-Noire. C'est plutôt une campagne de sensibilisation à l'identification. En effet, le régulateur a fait le constat, dans le cadre de ses enquêtes de suivi et de contrôle des activités des opérateurs, d'un relâchement et d'une nonchalance dans la rigueur à observer dans le processus de vente de cartes SIM, chez un grand nombre d'intervenants, notamment les vendeurs ambulants.

Un autre constat a été fait et porte sur la vente illicite des cartes SIM pré activées et non identifiées. Nous avons évoqué plus haut les réseaux frauduleux. Eh bien, je vous prie de



considérer que les animateurs desdits réseaux n'ont pour carburant que la carte SIM. Sans elle, rien ne peut se faire. Ces malfrats acquièrent donc des cartes SIM auprès des vendeurs ambulants (complices pour les uns) sans identification préalable. Certains fraudeurs appréhendés avaient en leur possession cinquante, voire quatre-vingts cartes SIM dont les éléments d'identification ne sont pas les leurs (noms, prénoms...). Cette campagne de sensibilisation à l'identification vise donc à corriger les insuffisances constatées sur le terrain pour lutter efficacement contre la fraude téléphonique et aussi prévenir les actes inciviques posés à partir du téléphone tels des appels anonymes, des menaces, etc. Enfin, l'identification systématique des abonnés qui n'est pas une option pour les opérateurs, permet aussi à l'Etat, via l'ARPCE, d'avoir une maîtrise du fichier des abonnés de la téléphonie mobile au Congo.

L.D.B. Nous avons entendu l'année dernière plusieurs appels à l'amélioration des réseaux des opérateurs et de la qualité des services fournis par ces derniers. Comment se portent ces deux segments à ce jour ?

Y.C.: Vous savez, même dans le meilleur des mondes, tout ne peut être parfait. Mais nous pouvons dire qu'à ce jour, la qualité de service des opérateurs téléphoniques, de manière globale, s'est nettement améliorée

comparée aux années 2014 et 2015 où le régulateur avait été obligé d'infliger des sanctions pécuniaires aux deux plus grands opérateurs de téléphonie mobile du pays, Airtel et MTN Congo, avant de réduire d'une année, la durée de leurs licences respectives. Les derniers contrôles que nous avons effectués à plusieurs reprises, révèlent que les opérateurs Airtel et MTN affichent des indicateurs satisfaisants, sauf l'opérateur Azur qui n'arrive pas à suivre le pas. C'est à ce titre, d'ailleurs, qu'au mois d'octobre dernier, le régulateur lui a servi une mise en demeure pour qu'il améliore la qualité de ses services. A chaque fois que cela est possible, nous avons toujours enjoint les opérateurs au respect scrupuleux de leur cahier de charges. Ils savent que la qualité de service n'est pas une option mais une obligation pour leur business. Il faut reconnaître, par ailleurs, qu'il y a d'autres paramètres à considérer pour que l'opérateur livre un service exempt de tout reproche, notamment la disponibilité du courant électrique et la disponibilité du carburant pour assurer le relais des groupes électrogènes en cas de manque de courant. Nous savons tous que ce sont là deux défis majeurs auxquels l'Etat a fait régulièrement face l'an dernier...La mauvaise qualité des réseaux et des services n'est donc pas du simple fait des opérateurs. Voilà pourquoi, en tant que régulateur, c'est-à-dire juge, arbitre et gendarme du secteur, nous prenons toujours le soin de considé-

rer tous les paramètres, d'observer tous les contours de la question avant de trancher.

L.D.B. Pensez-vous que ces contre-performances constatées aient été la cause de la baisse du chiffre d'affaires des opérateurs ?

Y.C.: En effet, le revenu du secteur de la téléphonie mobile, en ce qui concerne ses parties voix et SMS, subit depuis l'année 2015 une baisse du chiffre d'affaires. Cette baisse qui s'est poursuivie en 2017, soit 15,56 % par rapport à l'année 2016, est consécutive à la baisse du trafic international et du trafic off net du fait de l'utilisation des réseaux sociaux pour écouler le trafic voix et SMS et la conjoncture économique difficile que traverse notre pays. Toutefois, l'essor de la Data dont le produit a connu une croissance de 14,75% en 2017 a permis de limiter la baisse du revenu du secteur des communications électroniques. Dans nos missions de promotion des secteurs régulés et protection des intérêts des différentes parties prenantes, nous étudions des pistes de solutions devant permettre aux opérateurs, et par ricochet au gouvernement, de ne pas être les perdants dans ce business.

L.D.B. Une recommandation a été faite à l'ARPCE d'améliorer la communication sur le service 5050 dédié aux consommateurs. Que peut-on espérer de ce service dans les prochains jours ?

Y.C.: La recommandation de la tutelle est d'intensifier la communication autour du 5050. Cette recommandation est une preuve de l'efficacité du service 5050, vu l'importance du centre d'écoute des consommateurs pour le service public qu'est l'ARPCE. Nous communiquons déjà sur cet outil et cette année, nous allons mener une communication encore plus large, afin de permettre à tous nos compatriotes, dans les différentes localités du pays, d'être au courant de leurs droits en tant qu'usagers des services des postes et des communications électroniques. Ce sont des actions que nous avons inscrites dans notre plan de travail 2018. Nous encourageons tous les consommateurs des services postaux et des communications électroniques et leurs associations à joindre le 5050 quand ils se sentent lésés dans leurs droits. Le 5050, c'est plus qu'un simple numéro, c'est un service qui promeut les droits des consommateurs.

Propos recueillis par Quentin Loubou

COMMUNIQUÉ

La Maison de santé et d'accompagnement Aloha Congo, tenue par l'Association congolaise accompagner (A.C.A), vous annonce le lancement de sa promotion d'ouverture allant du lundi 22 janvier au mercredi 31 janvier 2018.

La goutte épaisse, la glycémie, la prise de tension ainsi que le déparasitage vous sont offerts gratuitement !

La maison médicale Aloha Congo est située au n°2 de la rue M'pangala à Mougali, plus précisément à l'arrêt SGEC. Vous pouvez les joindre au 22 613 70 25 ou au 06 988 92 93.

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Le nouveau commandant de la Garde républicaine a pris ses fonctions

Nommé par décret du chef de l'Etat, le 12 janvier, avec rang et prérogatives de conseiller spécial du président de la République, le colonel Gervais Akouangué a pris son commandement le 20 janvier des mains du chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général Guy Blanchard Okoï.

Officier des troupes aéroportées et de la gendarmerie, issu de la première promotion de l'Académie militaire Marien-Ngouabi, le nouveau commandant de la Garde républicaine (GR), le colonel Gervais Akouangué, a pris ses fonctions au cours d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée à l'esplanade du stade Alphonse-Massamba-Débat. Le chef d'état-major général des FAC, coordonnateur du



Le chef d'état-major général intronisant le nouveau commandant de la GRDR

Groupe d'anticipation stratégique, l'a présenté selon la formule suivante : « Officiers, sous-officiers et hommes de rang de la GR ; à compter

de ce jour, vous reconnaissez pour commandant de la Garde républicaine, le colonel Akouangué Gervais ici présent ; vous lui obéi-

rez en tout ce qu'il vous commandera pour l'intérêt du service, l'exécution des règlements militaires, l'observation des lois de la République, et le succès des FAC, conformément à la constitution ». Titulaire du diplôme supérieur d'officier de gendarmerie en France, le colonel Gervais Akouangué remplace le général de brigade Nianga Ngatsé Mbouala, qu'il secondait en qualité de chef d'état-major à la GR. Diplômé de l'école de guerre du Maroc et de l'Institut des hautes études de défense nationale de France, le nouveau promu a occupé les fonctions de commandant de la Compagnie d'instruction de l'Ecole de la gendarmerie nationale et chef de Division emploi à la direction des opérations de la gendarmerie nationale.

Détaché à la Maison militaire du président de la République

en 1997, Gervais Akouangué a servi en qualité de chef d'état-major du bataillon de protection et de directeur des opérations à la Direction générale de la sécurité présidentielle. Commandant du 1^{er} Bataillon de manœuvre de la GR (2007-2013), il assumait depuis 2013 les fonctions de chef d'état-major de la GR avec rang de conseiller du président de la République. Président de la première promotion de l'Académie militaire Marien-Ngouabi (baptisée promotion commandant Marien-Ngouabi), Gervais Akouangué dirige provisoirement la Fédération des promotions issues de cette école. Grand officier dans l'ordre du mérite congolais, il est également médaillé d'or de la croix de la valeur militaire.

Parfait Wilfried Douniama

TENSION ARTÉRIELLE

Une maladie aux conséquences graves

La problématique a été évoquée le 18 janvier à Brazzaville par des médecins lors de la table ronde organisée au Centre inter-Etat d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (Ciespac) sur le thème « L'hypertension artérielle ».

La rencontre s'inscrivait dans le cadre de la première édition dénommée « Les jeudis du Ciespac », une initiative de cet établissement, a expliqué son directeur, le Pr Pierre Marie Tebeu. L'objectif principal a été de rendre visible et accessible le

Ciespac au grand public tous les jeudis du mois sur les questions de santé.

Les autres objectifs poursuivis consistent à informer le public sur les aspects épidémiologiques, cliniques thérapeutiques de la maladie, les possibilités liées à la promotion de la santé et à la prévention de l'hypertension artérielle au Congo et en Afrique centrale ; mettre à la disposition des étudiants du Ciespac des données factuelles récentes relatives à cette maladie et sur lesquelles pourrait reposer un programme virtuel de lutte dans les pays de

la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale.

Pierre Marie Tebeu a dévoilé la vision du centre qui se résume en quatre axes : la communication à travers l'édition d'un bulletin d'information bimestriel, la diffusion de messages publicitaires radiotélévisés et le partenariat avec d'autres institutions de santé publique, la révision des stratégies de formation et la visibilité du centre.

L'hypertension artérielle est une maladie peu connue qui n'a pas de vaccin, a-t-il expliqué. Les causes sont inconnues à plus de 90% de cas, a-t-il poursuivi,

avant d'indiquer que la prévention permet la survie en évitant les complications.

Selon le directeur du Ciespac, il existe deux types de préventions : primaire et secondaire. La première consiste à surveiller le taux de cholestérol, diminuer la consommation de l'alcool, tandis que la seconde consiste à surveiller la tension une fois par an et respecter les règles de la prévention primaire.

Dans sa communication sur « La tension artérielle, aspect épidémiologique et clinique », le Dr Passi Louamba, cardiologue, a recommandé la modification du style de vie afin de prévenir la maladie. Cette prévention consiste à consommer beaucoup de légumes et fruits, pratiquer du sport à l'exemple de la marche, réduire la consommation de tabac ainsi que du sel à 30%. Selon lui, trois études menées récemment à Brazzaville dans la tranche d'âge de 24 à 64 ans, a montré que le taux de prévalence est de 32,5%. Les conséquences de l'hypertension artérielle peuvent être dévastatrices au niveau des reins, de l'œil, du cerveau, du cœur : des hépatites mortelles.

Pour sa part, le Pr Clautère Itoua, gynécologue-obstétricien, a souligné, dans son exposé sur le thème « Tension artérielle et grossesse », le risque chez la femme enceinte car la maladie peut entraîner la mort chez la mère et l'enfant. A cet effet, a-t-il expliqué, le rôle du gynécologue est de maintenir la tension de la femme enceinte à 14/9, à l'opposé du cardiologue

qui normalise la tension de la patiente. La femme n'est pas soumise à un régime sans sel mais plutôt au repos. La tension artérielle est la deuxième cause de mortalité maternelle et la première cause périnatale, a-t-il dit, avant d'indiquer que les conséquences chez la mère se situent au niveau du cœur, du cerveau, du foie, souvent avec création des caillots au niveau du sang. Chez l'enfant, au niveau du cordon ombilical, on assiste à un retard de croissance ainsi qu'à une naissance prématurée.

Notons que la table ronde sur l'hypertension artérielle a été ouverte par le directeur général des hôpitaux et des organisations des soins, Ulrich Judaël Biez, en présence de l'ambassadrice de Côte-d'Ivoire au Congo, le Pr Thérèse Aya N'Dri Yoman, et la représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo, le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo.

Les échanges ont permis de renforcer et de promouvoir les actions du centre en faveur de la population pour la prévention et le diagnostic précoce de cette maladie afin d'éviter des complications plus graves comme les accidents vasculaires cérébraux et autres maladies.

Le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo a souligné la gravité de la maladie chez les adultes dans la région africaine de l'OMS. Selon elle, sur un milliard de personnes dans le monde, 9,4 millions sont détectées chaque année.

Lydie Gisèle Oko



Les participants à la table ronde sur l'hypertension artérielle

VIE ASSOCIATIVE

La JCI- Congo renouvelle ses instances dirigeantes

Wicksteed Hermann Ngankou, un jeune diplômé en finances, a été investi président du bureau national de la Jeune chambre internationale (JCI) à l'issue d'une cérémonie, le 19 janvier à Brazzaville, marquant le lancement des activités 2018 de l'association.

La JCI est une plate-forme des jeunes, dont la vision est d'être le principal réseau mondial des jeunes citoyens actifs, d'offrir à cette catégorie sociale des opportunités de développement et de formation permettant de créer des changements au sein des communautés locales.

Le nouveau président du bureau national de la JCI, qui a placé son mandat sur le thème: « Transformons nos défis en opportunités d'impact » avec le slogan « *Nos acquis, notre challenge, notre futur* », a dit mesurer le poids de la charge que viennent de lui confier ses pairs. « *Nous devons rele-*

ver le défi et poser les jalons d'une croissance forte et durable. Avec cette responsabilité, nous devons être conscients de cette vision et nous approprier notre destin », a déclaré Wicksteed Hermann Ngankou. Il a promis, au cours de cette année, d'œuvrer d'arrache-pied pour la promotion et la consolidation de la culture de la paix, notamment dans le département du Pool ; de réhabiliter des tableaux dans le cadre d'une initiative action école à Pointe-Noire; de promouvoir l'agriculture auprès des jeunes; d'initier les activités sur la lecture. Il compte sur les autres membres du bureau pour aussi poursuivre la lutte contre le cancer de l'utérus à travers le dépistage précoce.

En outre, le bureau de la JCI mettra essentiellement l'accent sur le renforcement des capacités des jeunes citoyens congolais, afin que



La ministre Destinée Hermella Doukaga posant avec les membres du bureau JCI-Congo

ceux-ci contribuent réellement à la réalisation des Objectifs du développement durable. Reconnue par les agences du système des Nations unies, la JCI peut aussi compter sur l'accompagnement du gouvernement dans la réalisation de ses projets. Présente lors de cette cérémonie de rentrée

solennelle de la JCI- Congo, la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, a exhorté ces citoyens actifs à jouer leur partition dans la conscientisation des jeunes et leur autonomisation. Signalons que la JCI existe au Congo depuis les années 1990. Elle est une fédération mon-

diale de deux-cent mille jeunes citoyens actifs, âgés de 18 à 40 ans, répartis en près de cinq mille communautés dans plus de cent-douze pays à travers le monde. Cette structure existe également au sein de l'Unesco, de l'Unicef et de la Chambre de commerce internationale.

Fiacre Kombo

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET AMI N° 01/2018/PADEF/UNGP/RPM

RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE CHARGE DE REALISER L'AUDITS DES COMPTES DU PADEF, EXERCICES 2017.

I- Contexte et justification

Le Gouvernement du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un prêt d'un montant de 6,200 millions USD (Prêt 851-CG) pour financer le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF). Outre les financements du FIDA, le Projet bénéficie également d'un cofinancement de 7,012 millions USD du Gouvernement du Congo et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au « Recrutement d'un cabinet d'audit chargé des audits des comptes du PADEF exercice 2017 ». Afin de s'assurer de la bonne gestion des fonds mis à la disposition de l'Unité Nationale de Gestion du Programme, le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF), invite les cabinets d'expertise comptable, intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous pli fermé pour l'établissement de la liste restreinte.

II- Objectif de la mission du Consultant

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Programme sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Programme.

Les états financiers, qui sont établis par l'Unité Nationale de Coordination du Programme (UNGP) du PADEF sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du Programme.

III- Qualité du consultant

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par le FIDA.

IV- Profil du consultant

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par le FIDA d'au moins 5 ans.

Les Associés signataires du rapport devront être Expert-comptable Diplômé reconnu par l'IFAC (les pièces y relatives devront être jointes à la manifestation d'intérêt). Le consultant devra disposer dans son équipe :

- 1- Un Directeur de mission, Expert-Comptable, signataire du rapport final ;
 - 2- Un Chef de mission
 - 3- Un Spécialiste en Passation des Marchés
 - 4- Deux (2) auditeurs comptables et financiers.
- NB : (voir détails dans les Termes de références)

V- Durée et lieu de la mission

La mission se déroulera en deux phases enchaînées à Brazzaville. La durée est laissée à l'initiative du consultant, cependant, elle ne peut excéder trente (30) jours.

La mission débutera mi-mai 2018 s'enchaînera début juin 2018, dans les délais nécessaires pour la soumission des rapports d'audit finalisé aux bailleurs de fonds avant le 30/06/2018.

VI- Manifestation d'intérêt

Le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) invite les consultants intéressés à se faire connaître et à fournir des informations sur leur expérience et leur compétence en rapport avec la nature de la mission (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV du personnel prouvant qu'ils sont qualifiés pour

exécuter ladite mission, etc.). Sur cette base une liste restreinte de consultants ayant les qualifications les plus pertinentes sera établie, en conformité avec les directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Les Consultants retenus seront invités à présenter une offre technique et une offre financière sur la base d'une demande de propositions.

Le choix final du consultant sera fait sur la base de la sélection fondée sur le Moindre Coût

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures (heure locale).

VII- Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 6 février 2018 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention « Avis de Manifestation d'Intérêt N°01/2018/PADEF/UNGP/RPM, pour le recrutement d'un Cabinet d'expertise comptable chargé des audits des comptes du PADEF, exercice 2017 ».

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES
FILIERES AGRICOLES (PADEF)
Secrétariat, Sis aux Parcelles n° 70/42 et 70/43 de la
rue Isaac LOCKO, quartier Blanche GOMEZ, derrière
l'Ambassade des USA - Brazzaville.
Tél : 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07
Email : blprodercongo@yahoo.fr
Brazzaville - République du Congo.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur

Benjamin DIRA

BASSIN DU CONGO

Brazzaville abritera une conférence sur les tourbières

La rencontre regroupera, du 21 au 23 mars dans la capitale congolaise, des représentants du système des Nations unies, des organisations non gouvernementales et des experts étrangers.

La conférence internationale sur les tourbières du Bassin du Congo a été annoncée récemment par le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, dans une interview accordée à l'hebdomadaire *Jeune Afrique*.

D'origine végétale, la tourbière est une zone humide caractérisée par l'accumulation progressive de la tourbe et un sol caractérisé par sa très forte teneur en matière organique. La tourbière est très indispensable dans la lutte contre le réchauffement climatique, car elle stocke des tonnes de carbone.

D'après les experts, si les tourbières venaient à s'assécher, si elles étaient transformées en espace agricole, le carbone stocké dans les sous-sols serait relâché dans

l'atmosphère et cela aggraverait le problème du changement climatique.

Avec environ cent soixante millions d'hectares, le Bassin du Congo est le deuxième plus grand bassin fluvial du monde, après celui de l'Amazonie. Il abrite une des forêts tropicales denses les plus riches du monde en biodiversité. Ces forêts, dotées de plaines et alluviales, compteraient plus de dix mille espèces de plantes supérieures (dont trois mille endémiques).

Des tonnes de tourbières que renferment ces forêts tropicales sont menacées par les interventions humaines, notamment l'agriculture intensive, l'irrigation, la déforestation, la construction de routes. Président de la Commission climat du Bassin du Congo, Denis Sassou N'Guesso milite pour les engagements de Paris signés en 2015, surtout sur les financements promis par les bailleurs de fonds.

« Plus que jamais, c'est une part du destin de la pla-



Le massif forestier du nord Congo

nète qui se joue au cœur de notre continent. A nous de nous montrer dignes de cette immense responsabilité. Le Congo prend toute

sa part dans cette stratégie régionale commune, et cela depuis plus de vingt ans déjà, même lorsque la prise de conscience éco-

logique n'en était, sur le continent, qu'à ses balbutiements », a-t-il déclaré.

Fiacre Kombo

AVIS DE RECRUTEMENT DES CONSEILLERS COMMERCIAUX EN ASSURANCE NON VIE

La compagnie d'assurance ARC procède actuellement au recrutement des conseillers commerciaux pour la vente de ses produits d'assurances. Les candidats doivent remplir les conditions ci-après:

- Etre dynamique et de bonne moralité
- Avoir au moins 30 ans
- Etre titulaire au minimum d'un Baccalauréat

Le dossier à fournir est composé comme il suit :

- Curriculum vitae + copie du dernier diplôme
- Lettre de motivation

La date limite de soumission des dossiers est fixée au mercredi 31 janvier 2018.

Les dossiers de candidature seront reçus exclusivement par voie électronique à l'adresse suivante :

arc-recrutement@arc.cg

MINERELYA - SARLU

Société à responsabilité limitée unipersonnelle

- Capital : 10.000.000FCFA
- Activité : exploitation, achat et vente des produits miniers
- Siège : Centre-ville vers l'école Tchicaya primaire
- Associé unique :
- JABER Reda
- Gérant : JABER Reda
- RCCM : CG/PNR/16 B 1215
- Le dépôt a été enregistré sous le numéro 18DA 1669 ? LE 19/01/2018
- Au Greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire
- Tél : 04 011 11 11

AVIS DE VENTE

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| 10 terrains à vendre à Mengo | TF : 36020 |
| péage / Zone industrielle à 100 | Prix : 60.000.000FCFA |
| mètres du goudron, clôturés. | Tél : 05 681 31 32 / 06 667 10 30 |
| TF : 36164 | |

NÉCROLOGIE



MM. Wilson Gakosso Letcho, Gustave Koua, Isaac Gakosso, Daniel Kiba, Gotène-Goth Endzongo, Mme Henriette Tsama Gambomi, Jeanne Nguouandé et famille ont la profonde douleur d'informer les parents, ami(e)s et connaissances, du décès de leur bien-aimé, père, oncle et frère, le nommé Emmanuel Gakosso, « Tout bouge » pour les intimes, survenu ce dimanche 14 janvier 2018 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 30 de la rue Congo Texaco (vers Papa Gâteau). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

M. Yannick Mbouma et la grande famille Etokabeka ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de la veuve Etokabeka née Caroline Tsono, survenu le 21 janvier 2018 à Brazzaville. La veillée mortuaire a lieu au 54 de la rue Mbakas à Poto-Poto. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



DÉPARTEMENT DU POOL

Nicéphore Fylla Saint-Eudes s'implique dans le retour de la paix

En sa qualité d'élus de Kinkala 1, le ministre Antoine Nicéphore Fylla Saint-Eudes s'est véritablement impliqué dans l'accueil et le cantonnement des ex-combattants ninjas internés au site de la localité.

Le site a déjà accueilli plus d'une centaine d'ex-miliciens venus en quatre vagues, à bord d'un hélicoptère militaire affrété pour la circonstance. Nicéphore Fylla Saint-Eudes qui a reçu ces ex-ninjas au chef-lieu du département du Pool les a félicités pour avoir répondu à l'appel de la sortie des forêts lancé par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le 3 octobre 2017, au Palais du peuple de Brazzaville, lorsqu'il recevait les sages et notables de ce département.

C'est au district de Kindamba que Nicéphore Fylla Saint-Eudes s'est entretenu avec les chefs de village et de quartier ainsi que des ex-combattants sur l'importance de la paix dans le développement d'une région et la nécessité de vivre ensemble pour les filles et fils d'un même pays. En outre, l'occasion lui a permis de recueillir les doléances de ses interlocuteurs. Il leur a rappelé la promesse faite par le chef de l'Etat de garantir la sécurité des ex-combattants sortis des forêts du Pool et de récompenser financièrement ceux qui accepteront volontairement de remettre leurs armes.

Notons que le processus de rétablissement de la paix dans le Pool progresse positivement. En effet, le 20 janvier, lors de la clôture des travaux de la Commission ad hoc de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités dans cette partie du pays, une série de mesures a été annoncée s'inscrivant dans le cadre des pistes de solutions devant conduire à la fin définitive de la crise dans le Pool.

Il s'agit : du ramassage des armes ; de la normalisation de la vie dans le Pool ; de la démobilisation, l'insertion et la réinsertion des ex-combattants ; la garantie de la sérénité; de l'application de l'accord et du parachèvement du processus de paix.

En ce qui concerne le ramassage des armes, il a été rete-



Nick Fylla saluant un ex-combattant

nu que pour le succès de cette opération, il est essentiel de recenser et d'identifier en amont les ex-combattants, afin d'éviter toute intrusion.

Pour ce qui est de la normalisation de la vie dans le Pool, il est nécessaire de consolider le cessez-le-feu et l'arrêt des hostilités en vue de rétablir l'autorité de l'Etat par la réinstallation des autorités administratives, judiciaires et le redéploiement de la Force publique là où cela est nécessaire.

À propos de la démobilisation, l'insertion et la réinsertion des ex-combattants, il a été souhaité que les actions y relatives

devraient se matérialiser par la création des centres locaux de démobilisation où les ex-combattants seraient identifiés et enregistrés.

Sur le point relatif à la garantie de la sérénité, de l'application de l'accord et du parachèvement du processus de paix, les membres de la commission ont réaffirmé que les activités relatives à l'information et à la sensibilisation de la population au bien-fondé de cet accord sont absolument indispensables pour permettre au gouvernement d'exécuter cette tâche.

Roger Ngombé

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



ACCORD DE KINKALA

Le rapport de la commission ad hoc sur la table du gouvernement

Le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, a remis le 22 janvier au Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, le document de la commission ad hoc paritaire de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités dans le Pool.

« Depuis quelques jours, la commission s'est réunie et a travaillé quatre jours durant pour réfléchir sur cette problématique du Pool et proposer au gouvernement quelques recommandations afin que la paix soit de mise dans le Pool. Les membres de la commission ont signé le rapport de leurs travaux que j'ai le devoir de vous remettre, monsieur le Premier ministre », a indiqué le ministre Mboulou.

Au nombre des propositions formulées par la commission figurent la prise par le gouvernement des mesures permettant au révérend pasteur Ntoumi de recouvrer tous ses droits et

libertés ; l'engagement de ce dernier à garantir le respect et l'application stricts de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités dans le Pool.

La commission a également recommandé la restauration de la libre circulation des personnes et des biens en procédant à la suppression systématique des barrières informelles sur toutes les voies de communication traversant le Pool, ainsi que la nécessité de consolider le cessez-le-feu et l'arrêt des hostilités en vue de rétablir l'autorité de l'Etat dans la région.

Après avoir réceptionné le rapport de cette commission, le Premier ministre a déclaré : « À ce stade, il me reste à prendre bonne note de ce rapport que je vais lire en tant que gouverneur. Tous les ministres de la République vont s'imprégner de ce document. Ils sauront les éléments qui sont de la responsabilité du gouvernement et nous allons tout faire pour les respecter, les appliquer. Je sou-



Le Premier ministre recevant le rapport de la commission des mains du ministre de l'Intérieur/DR

haïte voir l'autre partie tenir également parole ».

Clément Mouamba a ajouté : « Nous n'avons pas le droit de trébucher tout le temps surtout lorsqu'il s'agit du Pool. Je suis l'affaire à distance, le ministre

m'en rend toujours compte. J'en rendrai compte fidèlement au président de la République qui suit ce dossier pas à pas ; cela ne pouvait pas se faire sans son accord. Il a pris l'option de mettre fin à ces dif-

ficultés... ». Le chef du gouvernement a, par ailleurs, assuré l'engagement des pouvoirs publics d'organiser les opérations liées à la réinsertion sociale des ex-combattants du Pool.

Christian Brice Elion

INDUSTRIE FINANCIÈRE ET TIC

Quatre-vingts agents de la Sopéco et de Sikar-Finance formés

L'atelier de renforcement des capacités du personnel œuvrant dans le réseau MoneyGram international a été organisé les 19 et 20 janvier par Sikar-Finance, en collaboration avec la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco), sur « L'industrie financière et les TIC : cas du transfert d'argent au Congo ».

Moment d'échanges, de partage d'expériences et d'informations sur les opportunités qu'offrent les innovations technologiques, l'atelier MoneyGram 2018 a regroupé quatre-vingts cadres et agents de Sopéco et Sikar-Finance, dans le cadre du partenariat public-privé. Le but étant, entre autres, de présenter l'impact de la révolution technologique sur le développement socioéconomique à travers les entreprises de transfert d'argent et de mettre à la disposition des participants des outils nécessaires à réaliser les meilleures performances, à terme, dans le cadre de leurs tâches quotidiennes.

Cet atelier leur a aussi permis de regarder dans leur intégralité les outils qu'il faut acquérir pour un bon chef et le coaching à développer dans une organisation entrepreneuriale et de se doter des outils nécessaires sur le contrôle, la conformité et la gestion de la trésorerie. A cet effet, les participants ont suivi trois exposés, notamment sur « L'industrie financière et les TIC : cas du transfert d'argent au Congo » ; « L'amélioration de la performance des organisations » ; le « Contrôle, conformité et gestion de la tréso-



Les officiels posant avec les participants/Adiac

rie sur le produit MoneyGram. Ainsi, selon les participants, la finance et les TIC sont deux secteurs dans lesquels les pays d'Afrique en général et la République du Congo en particulier ont des atouts pour développer les activités économiques à forte valeur ajoutée, créatrices de richesses et d'emplois qualifiés. « Nous remarquons que des avancées très importantes ont été réalisées par le gouvernement dans le domaine de l'industrie des TIC avec l'arrivée de la fibre optique, qui nous permet aujourd'hui de subvenir à une partie de nos besoins locaux », ont-ils souligné dans leur compte rendu.

Rappelant les actions menées en 2017, dans le cadre du partenariat qui lie sa structure à la Sopéco, le président-directeur

général de Sikar-Finance, super agent MoneyGram, Arsène Sita, a cité la réhabilitation de cinq bureaux de poste à travers le pays. Il s'agit de : Madingou; Ngo; Makoua; Abala et Mouyondzi. Selon lui, ces efforts qui vont se poursuivre cette année leur imposent de lever quelques contraintes susceptibles de gêner l'envergure de cette action. « C'est précisément l'objet de ces ateliers. Il s'agit de s'assurer que tous les acteurs commis à la tâche sont bel et bien au point. Ces ateliers de renforcement des capacités voudraient répondre à cette exigence en apportant aux cadres et agents de notre structure commune les outils nécessaires à la réalisation des objectifs assignés », a-t-il indiqué à l'ouverture des travaux.

Bientôt la réouverture du bureau de poste de Mossaka

Le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, a, de son côté, rappelé qu'actuellement, les TIC impactaient tous les plans de la société, notamment le commerce, l'industrie, les finances, l'agriculture. D'où la nécessité d'intégrer systématiquement la dimension TIC dans les nouveaux défis que les entreprises, les administrations et les institutions sont appelées à relever. « Dans cet environnement de forte compétitivité de l'industrie financière, la bataille des marchés, l'attractivité des entreprises vont se jouer sur les facteurs clés de succès. Il s'agit de l'offre et de la qualité de services, du management des hommes mettant en avant

la performance et l'adaptabilité au changement ainsi qu'à l'innovation technologique », a-t-il précisé.

D'après le ministre, l'organisation de cette formation répond à un double impératif : renforcer les compétences des agents en charge des transferts d'argent ; favoriser une meilleure coopération entre Sikar-Finance et la Sopéco. Annonçant la réouverture très bientôt du bureau de poste de Mossaka, dans la Cuvette, Léon Juste Ibombo a indiqué que le renforcement des capacités préparera également les participants à s'adapter à un nouvel esprit dans la gestion de la trésorerie et le contrôle. En effet, en leur qualité d'agents, chargés d'effectuer des transactions financières, leur devoir est, a-t-il rappelé, de réaliser un travail efficace et efficace, nécessaire à la prospérité des deux sociétés.

Clôture des travaux, le ministre a insisté sur l'adaptation de ces deux sociétés aux mutations ainsi que la performance qui doit les caractériser dans un secteur concurrentiel comme celui des TIC. « Ce renforcement des capacités vient à point nommé, parce qu'il faut que nous puissions nous adapter y compris dans le cadre du partenariat public-privé. Si on ne s'adapte pas, si on n'est pas performant, on disparaît. Si la Sopéco n'est pas performante, Sikar-Finance ira ailleurs, il trouvera un autre partenaire, mais si jamais la Sopéco est performante, alors Sikar-Finance s'attachera à ce partenariat », a conclu Léon Juste Ibombo.

Parfait Wilfried Douniama

KOUILOU

La police déterminée à relever les défis sécuritaires

L'engagement a été pris par le directeur départemental de la police dans les deux départements, le colonel Serge Pépin Itoua Poto, à l'occasion de la cérémonie de repas de corps qui s'est déroulée le 20 janvier, au Mess Mixte de Garnison de la ville océane.

L'activité a débuté par l'observation d'une minute de silence par l'ensemble des participants, en mémoire des policiers et d'autres éléments de la Force publique décédés en 2017. S'adressant aux policiers du Kouilou et de Pointe-Noire, le colonel Serge Pépin Itoua Poto a expliqué que l'année 2018 qui s'ouvre s'écrit en tenant compte d'enseignements et des leçons tirés du passé.

« Les défis sécuritaires sont omniprésents et la police va continuer en 2018 à les relever au Kouilou et à Pointe-Noire. J'insiste, comme à l'accoutumée, à plus de rigueur, de professionnalisme, de vigilance et de savoir-faire dans l'exécution des missions de police dans un esprit patriotique et républicain. Il importe de vous rappeler ici que pendant son adresse à l'occasion du traditionnel réveillon d'armes du 31 décembre der-

nier, le président de la République a instruit l'ensemble de la Force publique à contribuer, de manière permanente, à la construction de la paix en tout lieu et en toute circonstance. Cette directive interpelle la police », a-t-il déclaré.

Le colonel Serge Pépin Itoua Poto a aussi fait le point sur les activités sécuritaires menées l'année dernière, à travers les opérations Araignée 2 et Uppercut 2017, notamment la lutte contre les violences en milieu scolaire, le trafic des stupéfiants, l'immigration clandestine, les nouvelles formes de délinquance ainsi que la sécurisation des scrutins législatifs et sénatoriaux,

« Les missions traditionnelles de la police fondées sur la prévention et la répression ont été exécutées avec engagement : le taux de criminalité a reculé au Kouilou et Pointe-Noire, le nombre d'accidents de circulation routière a considérablement baissé, la lutte contre les nuisances sonores et autres se poursuivront normalement. Ainsi j'invite l'ensemble des policiers évoluant dans ces départements de se départir des



Le colonel Serge Pépin Itoua Poto

comportements déviants, susceptibles de mettre à mal l'éthique de la corpora-

tion policière... », a-t-il conclu.

Séverin Ibara

CHAN MAROC 2018

Joseph Biangou Ndinga félicite la qualification des Diables rouges

Le directeur départemental des Sports et de l'éducation physique de Pointe-Noire s'est réjoui de la victoire du Congo face au Burkina Faso, 2-0, qui le qualifie en quarts de finale du 5e championnat d'Afrique des nations (Chan) de football réservé aux joueurs locaux.



Joseph Biangou Ndinga (Adiac)

La première qualification des Diables rouges au second tour du Chan, à une journée de la fin des matches de poules, est un véritable motif de satisfaction pour le football congolais comme le témoigne le directeur départemental des Sports de la ville océane. « J'ai un sentiment de satisfaction face à l'ex-

ploit des Diables rouges au Maroc. Deux matches, deux victoires et une qualification à une journée de la fin des matches de poules, c'est inédit pour le football congolais et nous ne pouvons que témoigner notre confiance aux Diables rouges », a dit Joseph Biangou Ndinga.

Il a félicité le staff technique ayant à sa tête Barthélémy Ngatsono qui a su bâtir sa stratégie sur deux systèmes de jeu. « Je félicite les joueurs pour le respect des consignes et l'entraîneur pour le bon coaching. Après une première partie du match peu convaincante, il a su opérer les changements à temps. Nous avons assisté à deux systèmes de jeu lors de ce match très déterminant contre le Burkina Faso. Une première partie moins agressive et une seconde très technique, posée et efficace qui a abouti à la victoire qualificative des rouges. Bravo à toute l'équipe », a-t-il martelé avant de leur demander de maintenir cette flamme allumée jusqu'au bout. « Le Pays tout entier et les Ponténégrins en particulier vous encouragent », a-t-il ajouté.

Rappelons que les Diables rouges ont éliminé les Léopards de la RDC, tenants du titre du Chans avant d'accéder à cette phase finale de la compétition. Pour confirmer leurs bienfaits, les Diables rouges logés dans le groupe D ont battu le Cameroun, 1-0, en premier match de poules avant de s'imposer en deuxième match face aux Burkinabè.

Charlem Léa Legnoki

MUSIQUE

Le groupe Conquering Lions se produira à Mpaka

L'orchestre de reggae livrera, le 27 janvier, un concert live à l'espace culturel Le Continental, dans le 6e arrondissement de Pointe-Noire, Ngoyo.



L'affiche du spectacle des Conquering Lions crédit photo «DR»

Le concert 100 % reggae lance l'année de Conquering Lions qui s'illustre depuis quelque temps dans ce genre musical à Pointe-Noire par des prestations de qualité. En effet, en mai dernier dans le premier arrondissement Lumumba, le groupe avait émerveillé le public par son savoir-faire et son professionnalisme. Le voir sur scène est un régal pour le public d'écouter les sons de ses musiciens qui font à chaque sortie la promotion du reggae né dans les années 1960, en Jamaïque.

Inauguré en décembre dernier, l'espace culturel Le Continental est un lieu d'ex-

pression artistique et culturel pour les artistes confirmés ou non. Il est pourvu de toutes les commodités d'un espace moderne et professionnel. Avec ses trois cent cinquante places, sa scène pouvant accueillir plus de douze artistes, son matériel électro-acoustique de pointe, cet espace est dédié aux promoteurs de projets de développement culturel dans l'art scénique (musique, théâtre, danse, conte, cinéma, poésie, peinture). C'est aussi un sanctuaire de loisirs et de détente pour les activités récréatives et de réjouissances.

Hervé Brice Mampouya

ENVIRONNEMENT

Un atelier se penche sur la conservation des ressources halieutiques de la baie de Loango

Les travaux du séminaire ouvert le 22 janvier à Pointe-Noire vont se consacrer, entre autres, à la protection participative de l'habitat des tortues marines.

La rencontre réunit les principaux partenaires techniques pour des besoins d'échanges mutuels d'informations ainsi que leur mise à niveau dans la compréhension du projet et du rôle que chacun devra jouer. Outre l'objectif principal, on note trois objectifs spécifiques, à savoir créer une aire marine protégée dans la baie de Loango, un observatoire des tortues marines, et développer des activités génératrices de revenus et de subsistance au profit des communautés riveraines, notamment le développement des activités touristiques à travers la valorisation de la biodiversité et des sites historiques du royaume de Loango (route des esclaves et autres). Ainsi, le nombre combien important d'acteurs et autres opérateurs qui interviennent dans la zone du projet pour des intérêts divers explique la raison d'être de cet atelier.

À l'ouverture des travaux, Jean Didier Koumba, secrétaire général du département du Kouilou, a déclaré : « La création du fonds bleu en mars 2017 à Oyo, dans le département de la Cuvette, vise la prise en compte de la valorisation de toutes les ressources naturelles nationales dans le processus de développement durable, notamment celles issues des eaux, non suffisamment intégrées à ce jour. Afin de matérialiser la volonté du chef de l'État, le gouvernement à travers

le ministère de l'Économie fores-



La tribune officielle à l'ouverture des travaux

tière a signé, le 24 avril 2017, deux accords de coopération avec le Programme des Nations unies pour l'environnement sur financement du Fonds mondial pour l'environnement, respectivement pour la création du complexe des aires protégées de Conkouati-Dimonia et de l'aire marine protégée de la baie de Loango. Les deux accords visent la gestion durable des écosystèmes forestiers terrestres et marins de ces espaces ».

Pour la première journée, les participants ont suivi la présentation du projet de création de l'aire marine protégée de la baie de

Loango. Un état des lieux a été fait qui a permis aux participants d'être informés sur les potentialités naturelles de cette baie, ses

site historique d'importance notable caractérisé, entre autres, par le fait qu'il a été un poste de traite des esclaves le long des

enjeux socio-économiques, la planification spatiale de la zone économique exclusive du Congo, le suivi des tortues et surtout la réflexion sur les termes de références des groupes thématiques. Présentation de la baie de Loango Le directeur du projet, Constantin Mbessa, a situé la baie de Loango au sud du littoral congolais à 20 km au nord de Pointe-Noire, entre le cap de Loango au sud et l'embouchure du fleuve Kouilou au nord. Elle est un site d'une fertilité et d'une productivité exceptionnelles en ressources halieutiques à l'échelle planétaire. Le projet se trouve donc sur un

côtes atlantiques de l'Afrique. Elle a été aussi la porte d'entrée de la première mission catholique au Congo. Enfin, Loango est le berceau de la culture vili et du royaume de Mâ Loango.

De nombreuses espèces marines sont présentes dans cette baie qui est leur habitat de prédilection pour s'alimenter ou se reproduire. Plus de cent cinquante-trois espèces de poissons y ont été dénombrées, quatre espèces de tortues marines y séjournent, parmi lesquelles deux s'y reproduisent. Les espèces de tortues marines suivantes y sont régulièrement observées : la tor-

tue verte (*Chelonia mydas*), la tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*), la tortue luth et la tortue à écailles imbriquées.

Sur cette même lignée, on note quelques espèces de cétacés dont la baleine à bosse et le dauphin à bosse, une gamme variée de crustacés et autres espèces pélagiques. C'est aussi un écosystème unique avec des fonds marins constitués de plateaux rocheux tapissés par une flore aquatique riche et variée, ainsi que des zones de tourbières très fertiles. Dans sa partie terrestre, le paysage côtier est constitué d'une zone humide de mangroves, de forêt du littoral et en arrière plan les gorges de Diosso qui marquent plus loin les bordures de la chaîne du Mayombe.

Cependant, cet espace marin et ses immenses potentialités sont menacés de dégradation à cause des activités anthropiques et d'autres phénomènes naturels. Par ailleurs, le littoral congolais, long de 170 km seulement, ainsi que les eaux de la zone économique exclusive ne disposent d'aucun espace de conservation. Pour répondre à cet impératif, un accord de coopération de projet a été signé entre le gouvernement et le Programme des Nations unies pour l'environnement d'un montant de près de 3 347 329 de dollars américains dont 712 329 dollars proviendront des fonds GEF et le reste des co-financements en nature ou en espèce du gouvernement et d'autres partenaires potentiels.

Séverin Ibara

CULTURE ET ARTS

Dieudonné Moyongo demande aux agents à bien se comporter

En séjour de travail dans la ville océane, le ministre de la Culture et des arts a attiré l'attention, le 19 janvier, des agents de son département au cours d'une rencontre qui a eu lieu à la Chambre de commerce.

La première visite de travail du ministre dans la ville océane, depuis sa nomination à la tête du département de la Culture et

des arts, lui a permis de parler des comportements déviants qui caractérisent ces derniers temps les agents sous sa tutelle, notamment l'absentéisme, l'incompétence et le manque de responsabilité.

Pour Dieudonné Moyongo, la situation difficile que traverse le pays ne devrait pas expliquer de tels comportements.

Aussi les a-t-il appelés à être présents à leur poste de travail aux heures requises et à faire preuve de responsabilité pour que leur ministère ne soit pas le dernier. « Si bâtir le pays, c'est le conduire vers l'émergence, nous devons bannir un certain nombre de comportements et les antivaleurs. Moi, je donnerai l'exemple », a-t-il dit, les

avertissant des sanctions.

Faisant état de l'absence, dans les départements du pays, des bibliothécaires, archivistes, muséologues ainsi que de spécialistes du patrimoine formés, Dieudonné Moyongo a estimé que la formation des agents de son ministère s'impose pour relever les défis culturels. Il les a encouragés à faire des concours et à se former pour plus de compétence.

Évoquant le déficit en personnel constaté au niveau de son département, le ministre a promis de « se battre pour que les décisionnaires soient intégrés à la Fonction publique ». Par ailleurs, il a informé de l'élaboration des textes pour combler le vide juridique, notamment ceux destinés à faire appliquer la loi d'orientation culturelle promulguée depuis 2010.

Au cours des échanges, le problème de la rétention d'informations au niveau du ministère, en ce qui concerne les offres

de bourse, par exemple, a été soulevé. Mais, pour le ministre, le problème ne se trouve pas au niveau de son département mais plutôt au ministère des Affaires étrangères qui les reçoit et les transmet aux ministères concernés. Des efforts seront fournis de sorte que l'information concernant les agents du département de la Culture et des arts leur parvienne à temps, a-t-il promis.

Notons que bien avant cette rencontre, Dieudonné Moyongo a eu des échanges avec Paul Adam Dibouilou, préfet du département du Kouilou. Puis, il a effectué une visite au port d'embarquement des esclaves à la baie de Loango pour se rendre compte de l'état du site qui devrait être réhabilité et transformé en une destination touristique.

Le ministre a clôturé sa ronde dans le Kouilou par une visite à Moe Makosso IV, roi de Loango.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



Dieudonné Moyongo, au centre, lors de la rencontre/ crédit photo Adiac

FOOTBALL

Le week-end des Diabls rouges et des Congolais de la diaspora en Europe et en Afrique

Angleterre, 28e journée, 2e division

Sans Christopher Samba, blessé, Aston Villa bat Barnsley (3-1). Et conforte sa 4e place avec 50 points.

Angleterre, 29e journée, 3e division

Remplaçant, Christoffer Mafoumbi est resté sur le banc lors de la défaite de Blackpool à Wimbledon (0-2). Blackpool est 17e avec 3 points d'avance sur Milton Keynes, le premier reléguable.

Angleterre, 29e journée, 4e division

Sous les yeux d'Offrande Zanzala, resté sur le banc, Accrington Stanley s'impose 3-2 face à Port Vale, après avoir été mené 0-2.

Sans Amine Linganzi, Swindon Town chute à Coventry (1-3).

Accrington est 3e avec 49 points, soit 5 points de plus que Swindon, 10e.

Belgique, 22e journée,

1^{re} division

Sylver Ganvoula était titulaire lors du déplacement d'Anderlecht à Genk (1-0). Remplacé à la 77^e mn, sans avoir vraiment brillé.

Troisième, les Mauves reviennent à deux points du Sporting Charleroi, dauphin du FC Bruges. Zulte-Waregem est 14^e avec vingt-trois points.

Zulte-Waregem débute l'année 2018 par une victoire à Malines (2-0). Marvin Baudry était titulaire en défense centrale.

Cet après-midi, Anderlecht se déplace à Genk. Avec Sylver Ganvoula, qui pourrait débiter le match comme titulaire.

Belgique, 9e journée du tournoi d'ouverture, 2e division

L'Union-Saint-Gilles de Jordan Massengo, titulaire, pensait l'emporter 1-0 à domicile face à Westerlo. Mais les visiteurs arrachent le nul à la 92^e avec une probable situation de hors-jeu non signalée.

Roulers et Maël Lépicier, aligné en défense centrale, concèdent le nul face à Wilrijk (0-0). Au classement de cette phase retour, l'Union est 5^e avec 10 points, devant Roulers, 7^e avec 9 points.

Chypre, 21e journée,

1^{re} division

Sans Rahavi Kifoueti, resté sur le banc, ni Bernard Itoua, absent du groupe, Doxa s'incline sur ses terres face à l'Alki Oroklini (0-1).

Espagne, 22e journée,

3e division, groupe 3

Lleida Esportiu VS Peralada fait match nul chez le Lleida Esportiu (1-1). Titulaire, Yhoan Andzouana a donné un bon centre à la 30e mn. Remplacé à la 78^e.

Espagne, 20e journée,

4e division, groupe 7

Merveil Ndockyt était titulaire lors du match nul de la réserve de Getafe chez celle de Pozuelo Alarcon (0-0).

Grèce, 18e journée,

1^{re} division

Près de quatre mois après sa dernière victoire en championnat (le 23 septembre), Plataniás renoue enfin avec le succès face à Levadiakos (1-0). Clevid Dikamona, titulaire, a été remplacé à la 46e mn. « *J'ai été malade toute la semaine et je n'avais pas pu m'entraîner. Avec le coach, on a tenté le coup, mais j'étais malade* », a expliqué l'ancien Havrais après la rencontre.

Plataniás reste lanterne rouge, avec quatre



Première titularisation et premier but pour Bermagim Kangou dans le championnat algérien (DR)

points de retard sur le premier non reléguable, l'Apollon Smirnis, qui viendra en Crète le 5 février.

Israël, 19e journée,

1^{re} division

Mavis Tchibota a été remplacé à la 68^e lors du match nul obtenu par le Bnei Yehuda sur le terrain de l'Hapoel Ra'anana (1-1). Les visiteurs avaient ouvert le score à la 4e. Cinquième avec 8 points d'avance sur le 7^e et premier barragiste, à 7 journées de la fin de la saison régulière, le Bnei Yehuda tient pour l'instant sa place en play-offs.

Italie, 21e journée,

1^{re} division

Cagliari, sans Senna Miangué, blessé, s'incline face au Milan AC (1-2). Seizième avec 16 points, le club sarde n'a que 4 longueurs d'avance sur le premier reléguable.

Italie, 20e journée,

4e division, groupe F

Nerostellati Pratola et David Bitsindou, titulaire, s'inclinent 1-3 face à L'Aquila. Avec seulement 7 points en 19 matchs joués, l'USD Nerostellati est lanterne rouge.

Pays-Bas, 19e journée,

1^{re} division

Sans David Sambissa, également absent lors du match de l'équipe réserve, Twente prend un point à Roda (1-1). Quinzième et premier non reléguable, Twente reste sous la menace des 3 derniers.

Turquie, 18e journée,

1^{re} division

En supériorité numérique pendant près d'une demi-heure, Sivasspor concède le nul face à Akhisar Belediye (1-1). Delvin Ndinga a joué tout le match, tandis que Thievy Bifouma a été remplacé à la 86^e.

Naufrage de Bursaspor face à l'Istanbul BB (0-3). Dzon Delarge a joué l'intégralité du

match sur le côté droit.

Turquie, 18e journée,

2e division

Adana Demirspor, sans Yannick Loemba, est battu à domicile par Balikesirspor (0-2).

Titulaire, Christ Bakaki a été remplacé à la 54^e minute lors de la défaite de Manisaspor face au Caykur Rizespor (0-3). Le score était alors vierge.

Afrique du Sud, 18e journée, 1^{re} division

Grosse déconvenue pour les Free State Stars d'Harris Tchimilbou face à Maritzburg United (0-3). L'international congolais a joué l'intégralité du match. Free State Stars est 4^e à 1 longueur du podium et à 6 points du premier.

Algérie, 17e journée,

1^{re} division

L'US Biskra bat la JS Saoura 1-0 grâce au but de Bergamin Kangou à la 20^e minute. Arrivé début janvier, l'international A' congolais offre ainsi 3 précieux points à son équipe, 15^e et avant-dernière du championnat avec 16 points (et 1 longueur de retard sur le premier non reléguable).

Tunisie, 15e journée,

1^{re} division

Jacques Thémopélé, titulaire, et e CA Bizertin chutent à domicile face à l'ES Zarzis (1-2). Titulaire, Cyld Mouanda, récent transfuge du championnat sénégalais, a inscrit le but de la victoire à la 60^e. Christ Bopoumela n'a pas joué. En déplacement chez le Stade Africain, Monastir coule à flot (1-4) après avoir mené 1-0 jusqu'à la 65e. Remplaçant, Sagesse Babél est entré à la 76^e, alors que les locaux avaient repris l'avantage (2-1). L'US Monastirienne est 4e avec 26 points, devant le CA Bizerte, 6^e avec 22 points. Zarzis est 13^e avec 9 petits points.

Camille Delourme

PRIMATURE

Clément Mouamba restructure son cabinet

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, a publié, le 17 janvier à Brazzaville, un décret nommant ses nouveaux conseillers. Voici la liste.

Conseiller spécial chargé de la Justice, des affaires juridiques et administratives : M. Ngaka Pierre ; Conseiller spécial chargé de la Gouvernance et du dialogue économique : M. Bouiti Viaudo Gervais ; Conseiller spécial chargé des Hydrocarbures, mines et énergies : M. Ikama Jean Jacques ; Conseiller spécial chargé des Affaires politiques, du dialogue social et des relations avec les élus et la société civile : M. Kimbembé Jean Léandre ; Conseiller santé, population et nutrition : M. Nkoua Jean Louis ; Conseiller éducation nationale, recherche scientifique et innovation : M. Mvoula Tsieri Michel Didace ; Conseiller diplomatique, coopération et relations internationales : M. Megot Jean Marcellin ; Conseiller finances, promotion de l'épargne nationale et portefeuille public : M. Mayanith Francis Thystère Langevin ; Conseiller économie, plan et zones économiques spéciales : M. Nkodia Antoine ; Conseiller commerce, petites et moyennes entreprises : M. Bouka Jean-Claud ; Conseiller fonction publique et réforme de l'Etat : M. Tchiloemba Tchitembo Ernest ; Conseiller urbanisme, habitat et affaires foncières : Mme Nzondo Bouanga Clèves Marcelle ; Conseiller travail, emploi, formation professionnelle et protection sociale : M. Boungou Paul ; Conseiller industrie, artisanat, promotion de l'investissement et climat des affaires : M. Diathoud Jean-Baptiste ; Conseiller transports, marine marchande et entretien routier : M. Tendelet Jean Ignace ; Conseiller aménagement du territoire, collectivités locales et décentralisation : M. Moukassa Gervais ; Conseiller agriculture, ressources halieutiques et développement rural : M. Nyete Blaise ; Conseiller relations publiques, intendance et logistique : Mme Mouamba Bibila Magnouth Marie Louise ; Conseiller suivi et évaluation des politiques publiques : Mme Nkakou Laetitia ; Conseiller postes, télécommunications et numérique : M. Missidimbazi Banzouzi Luc Jean Servais ; Conseiller budget, fiscalité et comptes publics : M. Pouomouo Albert ; Conseiller promotion de la femme, famille, minorités et solidarité nationale : Mme Kodja Marie Chantal Biyendolo ; Conseiller organisation, communication, médias : M. Passy Patrice ; Conseiller eaux, forêt et environnement : M. Ossibi Joseph ; Conseiller jeunesse, sport et éducation civique : M. Ngoma Mouele Prime Rodrigue ; Conseiller tourisme, culture, arts et opinion : M. Kanga Philippe.

La Rédaction